

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN42 – aménagements de sécurité

secteur 1 - Quesques/Escoeuilles

Afin d'améliorer la sécurité de la RN42, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN) procédera à plusieurs aménagements, entre le 9 mai et fin novembre 2016 (hors week-ends et en août - semaines 32 à 34).

1. Du 9 mai au 27 mai 2016, du lundi au vendredi de 7:00 à 18:00

Aménagement du carrefour de Montreuil

A partir du 9 mai 2016, la traversée de la RN42 sera interdite définitivement au niveau du chemin de Montreuil. Les travaux consisteront à améliorer les mouvements futurs des engins agricoles vers Boulogne depuis le chemin de Montreuil au nord et depuis Boulogne vers le Hameau de Verval au sud.

Bois d'Escoeuilles (jusqu'au 06 juin 2016)

Travaux de débroussaillage et de stabilisation d'accotement ainsi que suppression du refuge dans le sens Boulogne-sur-mer vers St-Omer

Au cours de la période, les restrictions de circulation suivantes impacteront le temps de parcours de l'utilisateur.

La circulation au droit des travaux se fera sous alternat manuel par zones de 500 mètres environ.

Les déviations mises en place pour les véhicules non immatriculés :

➤ En provenance de Boulogne-sur-Mer → St Omer

ils seront autorisés à poursuivre sur la section de la RN42 à 2x2 voies sur 2,5 km jusque la sortie vers la RD 191. Ils poursuivront en direction de Coulomby puis de Quesques/Lotinghen via la RD204 et enfin celle de Les Bullescamps via la RD204E2 pour retrouver le chemin de Montreuil.

➤ En provenance de Les Bullescamps → Boulogne-sur-Mer

ils seront autorisés à emprunter la section de la RN42 à 2x2 voies sur 1,6 km à partir de la bretelle d'insertion depuis l'ancienne route nationale. Ils emprunteront pour cela successivement les rue de Pyramide, André Gay, la RD191 puis suivront les directions de Boulogne/Escoeuilles au niveau de l'ancienne route nationale.

2. A partir du 17 mai, le carrefour de Quesques sera définitivement fermé à la circulation.

Plus aucun mouvement de circulation, traversant, entrant ou sortant de la RN42 ne sera possible. (un plan de solutions de déviation sera prochainement disponible sur le site internet de la DIR

Nord).

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée. D'autres communiqués informeront des travaux ultérieurs.

Rappel à l'ensemble des usagers

A l'approche d'un chantier, vous devez :

- **réduire votre vitesse,**
- **respecter les consignes délivrées par les panneaux,**
- **respecter les distances de sécurité,**

afin d'assurer la sécurité de tous, notamment des agents en intervention.

Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués aux abords des routes.

Contact-presse

Service Communication

Tél: 03 20 49 61 27 - 03 20 49 63 48 – 03 20 49 60 39
communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr